Petition in Support of Military Spouses

We, the undersigned residents of Canada, draw the attention of the House of Commons to the following:

WHEREAS spouses of military and Foreign Service personnel who have been relocated are not covered under the Employment Insurance Act;

WHEREAS spouses of military and Foreign Service personnel cannot defer collection of Employment Insurance upon their return;

AND WHEREAS the service and sacrifice of both the military members and family must be acknowledged;

THEREFORE we call on the Government of Canada to to support Irene Mathyssen's motion M-141 which commits the Government to revising section 55 of the Employment Insurance Act to include relocated spouses of Military and Foreign Service personnel.

NAME (print)	FULL STREET ADDRESS	POSTAL CODE	SIGNATURE

PLEASE SEND COMPLETED PETITIONS TO: Irene Mathyssen, Member of Parliament // House of Commons // Ottawa ON // K1A 0A6
(Please use an envelope. No postage required.)

Pétition pour conjoints militaires

Nous soussigné, citoyens du Canada, attirons l'attention de la Chambre sur ce qui suit:

ATTENDU QUE les conjoints de militaires et de membres du service extérieur qui ont été réaffectés ne sont pas visés par la Loi sur l'assurance emploi;

ATTENDU QUE les conjoints de militaires et de membres du service extérieur ne peuvent reporter le versement des prestations d'assurance emploi jusqu'à leur retour;

ET ATTENDU QUE les services rendus et les sacrifices consentis par les militaires et les membres de leur famille doivent être reconnus;

NOUS PRIONS, le gouvernement du Canada d'appuyer la motion M-141, qui a été proposée par Irene Mathyssen et qui engage le gouvernement à revoir l'article 55 de la Loi sur l'assurance emploi afin d'y inclure les conjoints de militaires et de membres du service extérieur qui ont été réaffectés.

NOM COMPLET (lettres moulées)	ADRESSE COMPLÈTE	CODE POSTALE	SIGNATURE

ENVOYEZ LES PÉTITIONS À: Irene Mathyssen, Députée // Chambre des communes // Ottawa (ON) // K1A 0A6
(Veuillez utiliser une enveloppe. Se poste sans timbre.)